



## Terrains à l'abandon

-----  
Par CHRISTIAN510306

Bonjour,

Ma belle mère a hérité en 1947 de trois terrains en Ardèche, elle ne s'en est jamais vraiment occupée, même après son mariage en 1948. L'agriculteur qui les exploitaient lui donnait à chacun de ses passages, forts rares, un sac de châtaignes.

Lors de son décès en 2003 lesdits terrains ont été inscrits dans l'acte succession.

Mon beau père prétend que depuis ces terrains ne lui appartiennent plus.

En tant qu'indivisaire mon épouse n'a jamais été consultée pour une vente ou quoi que ce soit d'autre. Il "semblerait" que l'agriculteur exploitant se les soient appropriés. Est ce possible ?

Ce n'est pas une question d'argent, ces terrains ne valent pas grand chose; mais je crains des complications infinies au décès de mon beau-père?

Comment savoir ce qu'il est advenu de ces terrains pour ne pas avoir de mauvaise surprise le jour venu ?

Merci à qui pourra m'éclairer.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous avez les références de ces terrains (numéro de parcelle)  
et donc vous pouvez savoir qui en est actuellement propriétaire.

Demandez au SPF

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17759>]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17759  
[/url]